

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N°34

Février 2021

Sommaire :

Page 1 : Edito,

Page 2 : Vie de l'UTR et des ULR

Page 3 : Mutuelle,
Complémentaire santé

Pages 4 / 5 : CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Page 6 : La terre,
un patrimoine à transmettre

Page 7 : Projet Hercule

Page 8 : Info

Edito

Revendiquer malgré tout

Dans ce contexte de crise sanitaire, l'action revendicative des retraités est difficile.

- Les pensions de retraite et leur pouvoir d'achat reste d'actualité même si les retraités n'ont pas été trop touchés contrairement aux jeunes privés d'emploi ou aux étudiants qui ne trouvent pas de jobs d'appoint.

- En ce qui concerne la santé, cette pandémie a révélé ce que nous déplorons depuis des années, le manque de personnel de la santé, du social et du maintien à domicile. Les politiques semblent se réveiller et découvrir la situation hospitalière, alors que, depuis des années, des restrictions financières pénalisent le fonctionnement des hôpitaux.

Loi Grand Age :

Pour la CFDT Retraités, la loi ASV était une étape qu'il fallait poursuivre. D'annonces en reports depuis deux ans, le gouvernement et le Parlement, poussés par les conséquences de la crise sanitaire, ont décidé de la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale relative à l'autonomie. C'est une avancée majeure dans l'accompagnement de l'avancée en âge mais aussi pour les personnes en situation de handicap.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale officialise la création de la cinquième branche, mais c'est dans le cadre d'une future loi autonomie annoncée par le gouvernement que doivent se concrétiser son contenu et son financement. Les déclarations sur les délais de ce projet de loi et de sa mise en application demeurent floues et nous inquiètent quant à une réelle prise en compte des besoins du secteur dans les prochaines années. Le financement actuellement proposé est très largement en deçà des besoins.

La position constante de la CFDT est de demander un financement mutualisé, majoritairement public, c'est à dire un financement pérenne sur la base d'une solidarité large assurée par tous les revenus.

L'ambition pour la CFDT Retraités est de créer un droit universel d'aide à l'autonomie quel que soit l'âge. Pour cela, elle propose différentes solutions : maintien de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) après 2024, instauration d'une taxe de 1% sur les donations et successions, extension au non-salariés de la contribution solidarité pour l'autonomie appelée "Journée de solidarité" qui repose actuellement sur les seuls salariés.

En lien avec la confédération, l'UTR 71 a demandé, par courrier, une entrevue avec nos parlementaires élus du département afin de leur exposer nos propositions et leur rappeler que, même si nous sommes conscients des difficultés économiques, sociales et sanitaires du pays, nous attendons la concrétisation des promesses faites par le président de la république.

Guy Sangiorgio

1871-2021

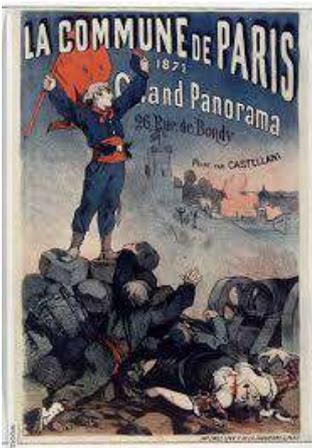
150^{ème} anniversaire
de la « Commune du Creusot »

Il n'y a pas eu seulement la grande commune de Paris, mais plusieurs, dans des villes de province dont Le Creusot.

A l'écomusée sont prévues :

- une conférence vendredi 19 mars à 18h30 « Communes de Paris et du Creusot : regard croisés ».

- une exposition du 26 mars au 30 novembre.



Vie de l'UTR 71 et des ULR

Depuis bientôt un an, mis à part une petite fenêtre en septembre dernier, il ne nous est plus possible, de nous réunir physiquement pour débattre de l'actualité syndicale, faire des activités de loisirs et avoir des instants conviviaux. Cela sera encore difficile cette année car nous avons peu de visibilité alors que la seule manière de se sortir de cette pandémie repose sur la vaccination.

Le fonctionnement de l'UTR s'en trouve fortement perturbé. Ceux qui ont le matériel approprié ont découvert ou intensifié l'utilisation des applications internet, réseaux sociaux et visioconférences, pour communiquer comme le font les jeunes aujourd'hui.

L'emploi de l'informatique s'intensifie pour les démarches administratives et de la vie courante. Pour aider ceux qui n'y ont pas accès, les Maisons de Services à la Population se développent et les mairies sont là pour renseigner.

Notre Assemblée Générale qui a été annulée l'an dernier, n'est pas certaine de se tenir au mois de mai comme prévu.

Pour les ULR, peu d'activité en 2020. Quelques réunions ont eu lieu en janvier et septembre avec en débat, en début d'année, le projet de la réforme des retraites et en septembre, la pandémie et la crise sanitaire et sociale qu'elle a entraîné.

Quelques actions ont été menées avec, en particulier à Mâcon, participation de certains à la semaine bleue, à la journée du refus de la misère, participation à l'accueil des marcheurs de l'auberge des migrants lors de leur étape mâconnaise. D'une façon générale, beaucoup d'adhérents de l'ULR Mâcon sont engagés



René Bourdin
*Du professionnel
à l'interprofessionnel,
un itinéraire militant.*

René Bourdin est né à Douai en 1925. C'est son métier d'électricien SNCF qui l'amena à l'atelier de locomotives de Paray-le Monial où il fera toute sa carrière. Paray était alors un nœud ferroviaire important et 1500 personnes travaillaient au dépôt SNCF.

Il adhéra à la CFTC en 1957 et s'engagea dans la section syndicale des cheminots qui comptait alors une soixantaine d'adhérents. Avec son syndicat, favorable à la déconfessionnalisation de la CFTC, il prit une part active à ce débat. Il fut élu conseiller

dans le soutien aux sans-papiers, aux sans-logis, aux demandeurs d'asile, aux démunis en général.

A Chalon :

- réflexion sur les problèmes de maltraitance de résidents intervenus pendant l'été à l'EHPAD « Terres de Diane » à St Rémy et révélés par la presse locale. Deux membres de l'ULR font partie du Conseil de Vie Sociale de l'établissement, ce qui nous a permis une réflexion approfondie sur ce délicat problème.

- implication dans la préparation de la « Journée du refus de la Misère » du 17 octobre. L'ULR représente la CFDT dans le collectif qui prépare cette journée qui avait pour thème cette année : « Agir ensemble pour gagner la justice sociale et environnementale pour tous ». Plusieurs membres de l'UTR ont participé à la manifestation pendant laquelle nous avons fait part de notre éclairage syndical : la crise sanitaire a renforcé la précarité.

Tous les membres de l'ULR qui ont une adresse électronique reçoivent les informations venant de l'UCR. Situation qui est loin d'être totalement satisfaisante, mais qui permet de maintenir un minimum de lien.

Prudemment, nous n'avons pas repris nos rencontres en présentiel depuis le second confinement.

Vivement que reprenne la vraie vie et nos réunions mensuelles !

*Guy Sangiorgio
Pierre Chaumont*

fédéral lors du congrès de la fédération des cheminots CFDT d'avril 1967 à Dourdan. En 1970, il était surveillant au service électrique, membre du bureau du syndicat des cheminots CFDT de Paray et responsable de la commission technique Service électrique du secteur de Nevers. Il anima aussi au niveau interprofessionnel la toute jeune Union locale de Paray, puis à sa retraite en 1981, il fut élu au bureau de l'Union Départementale et en fut le trésorier jusqu'en 1987.

Il assura la présidence de ce qui était alors le syndicat des retraités de Saône et Loire de 1982 à 1993. René Bourdin nous a quittés le 25 novembre à l'âge de 95 ans.

Pierre Chaumont

Mutuelle, Complémentaire Santé

Les tarifs des complémentaires santé vont augmenter en 2021 en moyenne de 2%.

Quelles sont les raisons ?

Cette hausse des cotisations n'arrive pas par hasard, toutes les évolutions réglementaires et sanitaires font peser des incertitudes sur les complémentaires santé. Parmi ces changements, la nouvelle "taxe covid", une contribution de 1,5 milliard d'euros vient d'être mise à la charge des complémentaires de santé pour soutenir l'Assurance maladie.

En clair les mutuelles seront taxées à hauteur de 2,6% au titre de l'exercice 2020, et 1,3% en 2021 et, dans un "souci de simplicité", la contribution s'appuiera sur un mécanisme de déclaration et de recouvrement existant, celui de la taxe de solidarité additionnelle (TSA).

La mise en place progressive de la réforme 100% Santé, qui supprime le reste à charge pour une

centaine de prestations, engendre un surcoût important pour les mutuelles. Cette augmentation de frais devrait donc se répercuter sur vos cotisations annuelles.

La Mutualité Française, organisme qui regroupe les Mutuelles, a ainsi estimé que la "taxe covid" déboucherait sur une taxation à hauteur de 16,5%, chiffre comprenant l'ensemble des taxes auxquelles sont soumises les complémentaires.

Ce nouveau prélèvement empêchera de "restituer" aux adhérents les économies qui devraient leur revenir. Certaines Mutuelles adhérentes l'envisageaient.

Les adhérents à la Mutuelle MGEN proposée par l'UCR ont certainement constaté, eux aussi, une augmentation non négligeable de leur cotisation pour 2021. Pour compléter les explications données ci-dessus qui s'appliquent à toutes les mutuelles, Yves Vérollet, secrétaire national de l'UCR en charge de la Mutuelle, précise :

« Le rapport entre les prestations et les cotisations aurait nécessité une petite augmentation. La MGEN a décidé d'augmenter le taux de nos frais de gestion qu'elle estimait trop bas pour les aligner sur le taux d'autres contrats qu'elle gère. Le total fait 6 %. Nous en sommes désolés nous-mêmes mais la décision sur les frais de gestion vient des instances de la MGEN et nous n'avons pas pu nous y opposer.

Notre contrat n'avait pas subi d'augmentation en 2020. La réforme que nous avons faite en 2018 et 2019 avait permis aussi de maintenir les tarifs, voire pour certains de les baisser en changeant de gamme d'options. »

*Auguste Chantalou
Anne-Marie Lavenir*



Jean Auboeuf *Un parcours militant du local au national.*

Jean Auboeuf est né dans une ferme du clunysois, à Trivy en 1942. Après un apprentissage en charcuterie et quelques années d'exercice du métier, il changea complètement d'orientation professionnelle et entra à la menuiserie clunysoise GIMM (aujourd'hui OXXO). Il y fonda une section syndicale, participa à la création de l'Union Locale de Cluny, devint membre du bureau de l'Union Départementale. Rapidement il prit des responsabilités dans son secteur professionnel jusqu'au niveau national. Il quitta Cluny en 1979 pour Paris afin d'exercer son mandat de secrétaire national du syndicat Construction Bois. En 1982, il en devint le secrétaire général. Ouvert au débat d'idées, à de nouvelles pratiques syndicales, reconnu au niveau national et européen, il était très attentif à la prise en charge des travailleurs immigrés

sur les chantiers. En 1988, il prit la responsabilité du service immobilier de la confédération, en particulier du centre de formation de Bierville et du nouvel immeuble des fédérations, avenue Simon Bolivar. Fidèle à ses origines bourguignonnes, amateur de bon vin, il était très fier d'avoir fait planter quelques pieds de vigne sur le toit de l'immeuble ! Son départ à la retraite en 2002 fut aussi le moment de retrouver Cluny dont il avait été conseiller municipal de 1971 à 1977. Il adhéra à notre UTR participant régulièrement aux ULR de Mâcon et aux AG de l'UTR. Il s'impliqua dans de nombreuses associations de la ville : amicale des classes en 02, USC rugby, randonneurs du clunysois.

Il luttait depuis quelques années contre la maladie.

La pandémie aura eu finalement raison de cette belle vie d'engagement syndical et associatif

Pierre Chaumont.

Ces militantes et militants nous ont également quitté(e)s en 2020 et 2021:

Marie-Thérèse Gendard, Emilienne Vandroux, Lucien Baca, René Grimbichler, Jean Luziau, Jacques Porrain, Daniel Marlot.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

CCAS de Mâcon

Le Conseil d'Administration du CCAS de Mâcon a été renouvelé par arrêté du 15 juin 2020. Il est composé de :

- ❖ 7 élus désignés par le conseil municipal du 25 mai 2020
- ❖ 4 représentants d'associations :
 - Associations Familiales : UDAF
 - Associations handicapés : Valentin Haüy
 - Associations dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions : Régie de quartier
 - Associations de personnes âgées : CFDT
- ❖ 3 représentants désignés par le maire :
 - Comité d'entraide de Flacé
 - La Croix Rouge
 - Le Secours Catholique
- ❖ 2 membres administratifs :
 - Le trésorier principal
 - La directrice du CCAS

La mise en place a eu lieu le 25 juin, et la première réunion le 1^{er} octobre.

Ses compétences sont très larges :

Lutte contre l'exclusion, aides alimentaire et financière, aides aux familles, service de maintien à domicile, prévention et animations pour les personnes âgées, gestion de la résidence autonomie des Epinoches, soutien aux personnes en situation de handicap, et le sport santé

Il a été créé 2 commissions permanentes concernant :

- ❖ Les aides, sous forme de secours ou d'avances remboursables, pour toutes les demandes d'un montant supérieur à 80 €
- ❖ Le permis citoyen : prise en charge d'une partie du coût du permis de conduire, sous forme d'une aide financière, en échange d'une activité d'intérêt collectif de 35 heures auprès d'une collectivité ou d'une association mâconnaise

Autres actions :

- ❖ Pratique sportive ou culturelle : Aide aux familles pour les enfants scolarisés depuis la grande section de maternelle jusqu'au lycée.
- ❖ Aide sous forme de chèques vacances.
- ❖ Aide au fonctionnement de l'épicerie sociale
- ❖ Gestion d'un service mandataire d'aide à domicile (recrutement – contrat – paye...) depuis 1992, la personne âgée étant employeur
- ❖ Mise en place en 2020 d'un dispositif intergénérationnel pendant la crise sanitaire COVID 19. Le réseau "Mâcon Solidaire" est maintenu. Contacts réguliers, aides aux courses, déplacements...
- ❖ Gestion de la résidence autonomie
- ❖ Animations et séjours vacances pour les personnes âgées
- ❖ Aides diverses aux associations

Des bilans ont été remis aux administrateurs concernant les statistiques de janvier à août 2020 pour :

- ❖ L'action sociale et le service retraités personnes âgées
- ❖ Les domiciliations
- ❖ Les sollicitations des travailleurs sociaux
- ❖ Mâcon solidaire
- ❖ Réussite éducative avec les écoles
- ❖ Sport – santé
- ❖ Services mandataires etc...

Danièle Carré
Membre du CCAS de Mâcon

CCAS de Fontaines

Située sur la Côte chalonnaise à 10 km de Chalon, Fontaines est une commune de 2000 habitants. Elle fait partie du Grand Chalon.

Le CCAS est composé de 14 administrateurs. Présidée par la Maire, la réunion d'installation a eu lieu en septembre avec l'élection de la vice-présidente. Le premier conseil d'administration réuni en novembre a voté la création d'une aide financière d'urgence en faveur des fontenois en situation de précarité.

Les actions phares de cette période furent la préparation et la distribution des colis aux aînés et les contacts téléphoniques hebdomadaires avec les personnes âgées et isolées, pendant la seconde période de confinement. Un questionnaire leur a été adressé pour appréhender leurs besoins.

A l'occasion de la campagne vaccinale, le CCAS s'organise pour contacter chaque habitant de plus de 75 ans. Il est proposé à ceux qui le souhaitent de prendre rendez-vous pour eux, sur Doctolib, au centre de vaccination local, Chalon ou Givry, et de les conduire si besoin.

Le règlement intérieur est en cours d'élaboration. Une conseillère municipale membre du CCAS ayant démissionné, un nouvel administrateur devrait la remplacer.

Une Analyse des Besoins Sociaux sera faite avec le soutien du Grand Chalon.

Malgré un contexte compliqué, une dynamique s'installe et des projets existent. Restons optimistes.

Nathalie Chaperon

CCAS de Sanvignes

Notre commune de Sanvignes compte environ 4400 habitants (recensement de 2015).

Notre 1^{ère} réunion a eu lieu le 9 Juillet. Elle a surtout permis de présenter les nouveaux membres, de nommer le vice-président. Nous avons eu une présentation du budget, du règlement intérieur et d'autres questions diverses.

Nous sommes donc 10 membres : 5 élus et 5 représentants d'associations diverses.

Le CCAS gère la Résidence Autonomie Louis Veillaud, qui dispose d'un budget indépendant.

Nous avons eu 2 autres réunions : le 3 Novembre et le 3 Décembre, durant lesquelles nous avons eu à donner notre avis sur des aides sociales aux familles de la commune ; ainsi qu'une aide aux jeunes. Il y a eu aussi à statuer sur l'augmentation des loyers de la résidence, due à une hausse légale.

Notre prochaine réunion est prévue le 11 Février.

Françoise Chavot

En deux mille vingt

ce ne fut pas divin !

*Le climat, jour après jour,
devint plus lourd.*

*Le coronavirus,
loin d'être un petit rhume,
petit à petit nous usa,
changeant nos us
et coutumes,
de nos amis nous frustra.*

*Sont finies
les sorties*

au cinéma ou au théâtre :
il faut rester près de l'âtre.

*Aux réunions, plus de chaudes présences
mais de froides visio-conférences.*

*Il faut se soumettre toujours
à mettre, un mètre, entre nous,
supporter un triste bâillon
pour éviter la contagion.*

**En deux mille vingt et un,
nous en souhaitons la fin.**

*Avec le vaccin,
resterons-nous sur notre faim ?*

*Non, l'année sera tout autre !
Comme les deux apôtres
sur le chemin d'Emmaüs
nous verrons le salut !*

*Du ciel plein de noirs nuages
éclatera un brillant paysage !*

*Pour rendre notre planète
beaucoup plus nette,
il nous faudra être sage
et changer certains usages.*

**Bonne année,
Bonne santé !
Vive la gaîté !**

*Désiré Séné
UTR 72*



La terre, un patrimoine à transmettre

La terre s'est formée à partir de poussières d'étoiles il y a quelques 4,5 milliards d'années. D'une boule de magma rocheux se sont échappés des gaz formant une atmosphère qui a, par effet de serre, permis l'apparition de la vie primitive conquérant peu à peu la terre sous forme de végétaux, formidable usine à transformer l'énergie solaire en matière grâce à la photosynthèse par la chlorophylle. Les végétaux ont donc réalisé le stockage de l'énergie reçue du soleil pendant plusieurs milliards d'années.

Puis, il y a à peine deux siècles, l'homme a déclenché ce qu'on appelle la « révolution industrielle ». Cette révolution est celle de l'utilisation de l'énergie fossile contenue dans la terre, sous forme de charbon, de gaz et de pétrole. L'utilisation de cette énergie facilement accessible a transformé la vie de l'humanité en rendant possible des améliorations jamais vues auparavant, des rendements de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé.

Aujourd'hui, la quantité de gaz à effet de serre (gaz carbonique) relâchée par l'énergie fossile a atteint, en quelques décennies, la même quantité que celle qui a mis des millénaires à s'accumuler.

Si rien n'est fait, nous allons transformer notre petite boule de Terre en planète en voie de désertification (comme Mars) par le réchauffement, la fonte des glaces et du permafrost (glaces de terre enfermant des quantités impressionnantes de méthane).

En 80 ans nous avons assisté au triplement de la population humaine (« Dans quatre jours nous serons 1 million de plus »), à l'explosion de la culture intensive au mépris de l'utilisation rationnelle de l'eau douce, à la déforestation et sa conséquence sur la biodiversité (70% de la biodiversité animale a disparu en moins d'une durée de vie).

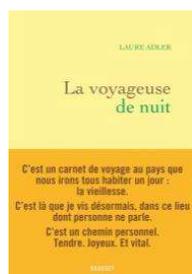
Aujourd'hui, l'homme est confronté à un prédateur microscopique, qui se répand aussi vite que nos excès. Les virus se transmettent à l'homme en raison des zoonoses, conséquences de la pression démographique sur les animaux sauvages (« Vous l'avez compris, c'est malheureusement là que cette belle histoire du succès humain commence à dérapier ... L'humain a cru dominer les règles de la nature. Elle se rappelle à lui. »)

Ceci est le résumé d'un film/documentaire « LEGACY » de Yann Arthus-Bertrand, agrémenté comme il se doit de magnifiques images. Ce photographe ne renie pas son passé dans lequel il a utilisé et abusé de moyens aériens pour ses images, mais assume son travail et sa conversion à l'écologie comme beaucoup d'entre nous, en fonction de la connaissance.

A voir, à revoir et à réfléchir !

Jacques Fouel

Le coup de cœur de Françoise



« La voyageuse de nuit », de Laure ADLER, Edition Grasset

« C'est un carnet de voyage au pays que nous irons tous habiter un jour : la vieillesse. C'est là que je vis désormais, dans ce lieu dont personne ne parle. C'est un chemin personnel. Tendre. Joyeux. Et Vital ».

C'est donc un ensemble de réflexions sur la vieillesse, diverses et variées, drôles, tendres mais aussi un cri de colère sur ce que l'on fait subir aux vieux !

Le projet Hercule, c'est quoi ?

La très libérale Commission Européenne n'accepte pas qu'en France EDF soit encore une entreprise publique et lui impose beaucoup plus d'ouverture à la concurrence. C'est l'objectif du projet Hercule et des discussions avec l'Etat français. Ce projet (présenté le 10 février à l'Assemblée Nationale et au Sénat par le patron d'EDF) prévoit le découpage d'EDF en trois parties.

- **EDF Vert** : regrouperait les entités les plus profitables notamment : les Énergies Renouvelables (qui comprennent la petite hydraulique, l'éolien, et le photovoltaïque) et les réseaux électriques. Son capital serait largement ouvert aux investisseurs privés, friands des revenus récurrents et sûrs. En effet, les réseaux électriques sont des sortes de péages avec un trafic constant. L'éolien et le solaire bénéficient d'un tarif de rachat stable, supérieur au prix du marché et garanti par un financement public de l'État (issu de la taxe CSPE (contribution au service public d'électricité) prélevée sur toutes les factures d'électricité).

- **EDF Bleu** : comprendrait les entités sensibles nécessitant des investissements lourds comme le nucléaire. L'État français en resterait seul actionnaire puisque les investisseurs privés s'en détournent. Depuis 10 ans, l'État français oblige EDF à céder à prix coûtant (sans marge), 25 % de son énergie nucléaire (soit 100 TWh/an) à ses concurrents. L'objectif est de créer artificiellement une pseudo concurrence qui n'enrichit que le privé. L'État envisage même d'augmenter ce plafond alors que ce dispositif a déjà rongé les moyens financiers dont EDF a besoin pour innover, rénover ou démanteler ses centrales nucléaires. Ce manque à gagner devra alors être comblé par l'État français, et donc par les contribuables français.

- **EDF Azur** : Filiale d'EDF Bleu, regrouperait les installations hydroélectriques les plus importantes.

Ces 3 entités seraient regroupées dans une holding sous forme de filiales totalement indépendantes qui pourraient se faire concurrence et être facilement cessibles. Ce montage financier détruirait une entreprise intégrée dont les synergies permettent aujourd'hui aux citoyens français et aux entreprises françaises de bénéficier d'une électricité parmi les moins chères du monde et d'un des meilleurs réseaux électriques. Mais Depuis le début de la privatisation d'EDF en 2004, le prix de l'électricité a augmenté de 50% ! La concurrence a fait grimper les prix, contrairement aux promesses initiales.

Le projet Hercule, signe non seulement une nouvelle hausse du prix de l'électricité, mais aussi la fin des Tarifs Réglementés de Vente et de la péréquation tarifaire, qui garantissait jusqu'à présent un prix de l'électricité identique pour les Français des zones urbaines, rurales, outre-mer.

Il faut dire STOP à la vente à la découpe de notre patrimoine industriel français pour répondre à l'idéologie libérale des instances européennes. La France a la chance d'avoir son indépendance énergétique construite depuis 1945.

Les confédérations syndicales (CFDT, CGT, FO et CFE-CGC) ont adressé une lettre à Emmanuel MACRON et appellent à renoncer au projet de réorganisation d'EDF (Hercule).

Les salariés d'EDF, en intersyndicale, ont déjà fait plusieurs jours de grève pour s'opposer à ce projet et en appel au soutien de tous.

Une pétition est sur le site :
<https://energie-publique.fr/>

Michel Farah retraité EDF

Pour avoir des informations sur la vie de la CFDT régionale (Union Régionale Interprofessionnelle Bourgogne-Franche Comté), nous vous invitons à visiter le site de l'URI BFC avec le lien :

<https://bourgogne-franche-comté.cfdt.fr>



VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts

Chalon : Jeanne Grapperon
06 45 64 77 03

Le Creusot : René-Noël Bretin
03 85 78 44 21

Gueugnon : Daniel Bernigaud
07 82 29 81 81

Mâcon : Marie-Françoise Henssien
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : Georges Tillet
06 30 17 53 10

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

Le coup de cœur de Chantal



« Frangines » d'Adèle BREAU

Edition J.C LATTES 19,90€

Mathilde, Violette et Louise sont sœurs. Depuis l'enfance elles vivent leurs plus belles heures à la Garrigue, une bâtisse que leurs parents ont achetée autrefois à St Rémy de Provence.

Tout les oppose et pourtant rien ne peut les séparer. Mathilde éblouissante et dominatrice, Violette qui a grandi dans l'ombre de son aînée et Louise née bien plus tard. Chacune a un secret, des blessures

Cet été pas comme les autres va révéler tous les non-dits.

Avec délicatesse et humour, Adèle Breau nous plonge dans une histoire de famille qui pourrait être la nôtre et nous fait passer du rire aux larmes.

A mettre dans les mains de toutes celles qui ont des sœurs.

Adèle Breau est l'auteure de la trilogie initiée par "la Cour des grands" et de "l'Odeur de la colle en pot". "Frangines" est son 5^{ème} roman. Il est sélectionné pour le prix du Roman qui fait du bien.

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la

MGEN Solutions.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

**Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com**

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Trésorerie

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :

Bat C Résidence du lycée

71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Cotisation syndicale et crédit d'impôt

Si vous faites votre déclaration fiscale en format papier, vérifiez bien que le formulaire 2042 RICHI est joint à votre courrier. Ce formulaire permet d'obtenir le crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation syndicale. Rappelons que le crédit d'impôt s'applique même si vous ne payez pas d'impôt.

L'an dernier, une UTR du Nord de la France est intervenue pour signaler l'absence de ce formulaire auprès d'une députée qui a interrogé le ministre de l'Action et des Comptes publics ; celui-ci a répondu que : « Dans tous les cas, l'intégration des RICHI dans les formulaires envoyés aux usagers fera l'objet d'une attention particulière pour améliorer le dispositif en vue de la campagne de déclaration des revenus 2020, qui se tiendra au printemps 2021 »

Malgré ces recommandations, si le formulaire n'est pas joint à votre courrier, prenez contact avec l'UTR 71. Nous vous indiquerons comment vous procurer ce document sur internet, si cela vous est possible, ou nous vous enverrons ce formulaire par courrier postal.

Anne-Marie Lavenir